

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL (PRAP 2S)

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique spécifique du domaine sanitaire et social et proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains en prenant en compte les ressources de la personne dans l'aide aux mobilisations.

Contenus

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique
 La démarche de prévention : – Structuration missions et organisation du secteur – Code du travail, principes de prévention – Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'établissement de santé. La situation de travail : – Décrire une situation de travail en tenant compte de la particularité du patient ou résident – Identifier les situations de travail dangereuses – Rechercher des déterminants – Proposer et évaluer des pistes d'amélioration. Anatomie, physiologie du corps humain : – Connaissance du fonctionnement du corps humain et les limites du corps humain d'un point de vue bio mécanique – Dommages potentiels liés à l'activité physique. Principes organisateurs de l'action motrice dans l'aide aux mobilisations.

Pré-requis

Pas de pré-requis.

Public concerné

Tout public, Contrat de professionnalisation, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Durée

- Nombre d'heures en centre : 28h
- Nombre d'heures au total : 28h



Modalités d'évaluation

- Examen final

Validation

- Délivrance du certificat INRS certificat "acteur PRAP 2S" valable 24 mois sous réserve de la réussite à la certification.

Modalité de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences
- Financement France Travail

Débouchés et poursuites d'études

Reconnaissance des compétences en prévention à travers son poste de travail.